



| | |
|------------|---------------------------------------|
| 561 | FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT |
|------------|---------------------------------------|

| | |
|---|---|
| <p>PUBLIC Membres du CHSCT ne justifiant pas nécessairement d'une culture préalable en : droit social, droit du travail, réglementation sur l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail.</p> <p>OBJECTIFS Donner aux élus les connaissances leur permettant de mieux exercer leurs missions. Mieux appréhender les domaines et les limites d'intervention du CHSCT. Connaître les droits et les devoirs du CHSCT.</p> | <p>MOYENS Prise en compte des questions exposées par les participants. Travaux pratiques à partir d'exemples ou documents présentés par les stagiaires. Spécialiste en Droit du Travail et Droit Social et praticien de la GPRH. Support de cours personnalisé. Assistance des stagiaires sans limitation de durée.</p> <p>DURÉE ET CALENDRIERS 3 jours soit 21 heures, les : <ul style="list-style-type: none"> • 28-29 mars et 4 avril 2011 • 15-16-22 septembre 2011 • 7-8-15 décembre 2011 </p> <p>PRIX 760 € non soumis à TVA par participant.</p> |
|---|---|

| | |
|---|--|
| PROGRAMME | |
| <p>Les principales dispositions légales et réglementaires. La composition du CHSCT Les interlocuteurs du CHSCT</p> <ul style="list-style-type: none"> • direction, salariés, interlocuteurs externes à l'entreprise <p>Les moyens et modalités de fonctionnement du CHSCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formation des membres, réunions, thème, • crédit d'heures, experts externes, ... <p>Les missions du CHSCT en matière de conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étudier, informer, proposer, surveiller, enquêter, détecter, prévenir et gérer les risques professionnels | <ul style="list-style-type: none"> • connaître les principales dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité : locaux, charges lourdes, tabac, repas, ambiance sonore, incendie, affichage, ...et veiller à leur mise en application • le document unique, analyser le bilan annuel. <p>Dans quelles situations le CHSCT doit il être informé ou consulté ?</p> <p>Examen de cas pratiques, étude de cas réels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen d'un évènement (accident, dysfonctionnement,...) recherche des causes, préconisation de solutions, proposition de mise en place de plans curatifs et préventifs. |

tarif 2010-2011

STAGES ASSOCIES : (CCI 504) formation des membres de CE, (CCI569) le CE au quotidien, (CCI562) Gérer la Formation Professionnelle, (CCI563) Gestion du personnel; (CCI564) Gérer la paie et les déclarations sociales, (CCI560) L'actualité en Droit du travail et gestion des contrats, (CCI 560A) Actualité en social et gestion de la paie, (CCI 570) Bilan de Compétences

| |
|---|
| Alain BONHOMME  02.38.77.85.95  alain.bonhomme@loiret.cci.fr |
|---|